

## Dépenses publiques d'éducation selon le canton en francs et part en pour-cent des dépenses publiques d'éducation sur les dépenses publiques totales, en 2018

Les dépenses publiques d'éducation contiennent l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des dépenses d'investissements des administrations publiques pour les écoles de la scolarité obligatoire (accueil de jour inclus), les écoles spéciales, la formation professionnelle initiale, les écoles de formation générale, les écoles de maturité gymnasiale, la formation professionnelle supérieure ainsi que les Hautes Écoles. En Suisse, la part des dépenses publiques pour l'éducation est de 17.6%.

Les cantons bilingues sont pris dans leur ensemble.

	Valeurs nominales en 1 000 CHF <sup>(1)</sup>	Part en pour-cent des dépenses publiques d'éducation sur les dépenses publiques totales
BE	4 065 534	26.9%
FR	1 602 172	34.6%
GE	2 870 852	24.0%
JU	251 657	22.0%
NE	781 789	26.3%
VS	1 120 292	22.1%
VD	3 507 929	25.6%

**Source des données et complément d'information :** Office fédéral de la statistique (OFS),  
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/finances-systeme/depenses-publiques.html>  
(consulté le 2.03.2021).

**Réalisation du tableau :** Institut de recherche et de documentation pédagogique (2021).